

Chapitre Trois.

1800.

1800

17 Floréal an VIII (1800) : Bonnin Bertrand fut nommé maire et Brugère adjoint, par arrêté du préfet de la Corrèze, Delors- Sermadiras.

17 Prairial, le chiffre de la population s'élève à 304 hommes, 307 femmes, 332 garçons, 378 filles. Total 1.321.

15 Messidor (4 juillet) furent nommés répartiteurs des contributions : Louis Houpin, Mathieu Tandeau, Jacques Gérétié. Clément Cascière, d'Uzerche, Besse-Nanot, fils.

29 Thermidor (15 août) furent nommés du conseil de la mairie par arrêté préfectoral, les citoyens Tandeau, Houpin, Pineau, Reyrolle, Besse-Rogier, Gérétié, Russas, Bardon, Belette, Réal.

1801

15 Pluviose, an 9, Tandeau a réclamé 50 livres pour les réparations à l'église l'année précédente.

1802

4 Vendémiaire (24 septembre) an X. Fut dressée la liste des éligibles suivants :

Bonnin maire, du bourg.

Brugère, adjoint.

Chauffour S.

Houpin Pierre militaires

Juge Antoine

Roussely Jean à Montfumat.

Brandy Jacques, à Alleyrat.

Belette Jean, à la Pouyade.

Bouchiat Pierre, à Baby.

Brugère François, à Bouchiat.

Bourneix Jean, au Mons.

Broussandon Jean, à la Maurie.

Biron Pierre, à Royère.

Bardou Pierre, au moulin de Saint-Ybard.

Besse-Rooier père à Meyrignac.

Bordes Léonard, au Goumareix.

Couderc Léonard, à Sermadiras.

Faure Jacques, à la Géréthie.

Geretie Jacques, a Baby.

Houpin Louis, au bourg.

Pineau Joseph.

Pommepuy Pierre, à Chauffour.

Pouyade Jean, au Puy-au-Mont.

Pignolet Hilaire, à la Rivière.

Reyrolle Christophe, au bourg.

Real Jean, à Meyrignac.

Sermadiras Antoine, à la Brugère.

Sermadiras Etienne à Bouchiat.

Sermadiras François à la Prade.

Tandeau Mathieu, ministre du culte catholique, au bourg. Total : 30 éligibles.

En l'an X il y eut une forte gelée qui avait appauvri la commune.

En vertu d'un arrêté du 17 Thermidor (26 juillet) du préfet de la Corrèze, les prêtres doivent prêter le serment de fidélité convenu entre le gouvernement et le pape. A partir du 16 Thermidor, an X, le maire est chargé de la confection des registres.

Serment prêté par Mathieu Tandeau, curé, le 25 Thermidor, an X (13 août).

(Je jure et promets à Dieu, sur les saintes évangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement de la République française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil et de n'entretenir aucun signe. soit au-dedans soit au-dehors, qui soit contraire à la tranquillité de la République et si dans mon diocèse ou ailleurs j'apprends qu'il se trouve quelque chose au préjudice de l'état, je le ferai savoir au gouvernement.

Signé : Tandeau, Milet, Mureau, général préfet, Philippe Juge, secrétaire.

(Octobre) Louis Houpin est Maire.

1803

26 Germinal (10 avril) an XI : le conseil municipal réuni délibère :

1°) Pour acquisition, location, réparations du bâtiment destiné au culte.

2°) établissement ou réparation du presbytère.

3°) mode pour subvenir à ces frais de 1 280 f. Il y a une église, un presbytère et un jardin. En 1760, la commune avait acheté le local et fait construire un presbytère. Ce presbytère et ce jardin ont été vendus par la nation. Le conseil est d'avis de voter 120 f pour fournir aux frais de logement du ministre du culte. Ont signé : Joseph Pineau, Louis Houpin, Jacques Géréte, Jean Christophe Reyrolle, Jean Belette et Jean Réal.

25 Floréal, au XI (15 mai), le conseil a délibéré ce qui suit : considérant que les habitants de la commune de Saint-Ybard ont souffert l'année dernière par la gelée et par la grêle et la présente année par une épidémie sur les hommes et sur les bestiaux, ce qui leur a occasionné une perte considérable : considérant qu'il est impossible à la commune de trouver un local pour faire construire un presbytère, même de fournir aux dépenses vues la détresse où la peste l'a réduite considérant que le vœu de toute la commune est de demander au gouvernement et à Mgr l'évêque leur desservant actuel qui est le citoyen Mathieu Tandeau, curé ci-devant la dite commune depuis trente-cinq ans et dont elle est édiflée par ses talents et ses vertus, âgé de 61 ans, presque infirme ; considérant que la commune trouverait un grand soulagement dans les grandes dépenses qu'elle serait obligée de fournir si leur desservant actuel et ci-devant curé était remplacé par un autre parce que le desservant actuel est acquéreur et possesseur actuel du Presbytère et du jardin, a des meubles, et que lui connaissant ses bonnes dispositions pour le bien de la commune, ne chercherait pas à l'induire dans de grandes dépenses qu'il y aurait à faire pour un autre qui le remplacerait à cause qu'il se servirait de sa maison et de ses meubles en lui payant la somme de 120 f..

Le conseil municipal, selon son vœu et celui de la commune délibère que la dite somme de 120 f soit payée au desservant pour lui tenir lieu de logement et d'ameublement et qu'il soit imposé sur les habitants de la commune la somme de 250 f pour l'augmentation du traitement : du desservant et comme la commune est vaste et pénible à desservir et qu'il était d'usage d'avoir un vicaire pour l'usage du culte catholique, le conseil municipal délibère qu'il sera imposé une somme de 300 f pour tenir lieu d'augmentation d'un vicaire que la commune demande pour que l'exercice du culte n'en souffre pas.

Joseph Pineau, Jacques Géréte, Jean Christophe Reyrolle, Mathieu Tandeau, Jean Belette, Jean Réal.

25 Thermidor (13 avril), Jean-Baptiste Bordas, prêtre ex-curé de Vigeois, fut nommé curé de Saint-Ybard le 24 août, par Mgr l'Evêque de Limoges et installé par Jean Daudy, prêtre commis, par M. Gourmant, curé d'Uzerche. Ont signé : Bordas, curé de St-Ybard, Daudy, prêtre commis, Bonnin, maire, Brugère, adjoint, Houpin, Roux, habitant Salon.

Acquisition de l'ancienne maison curiale, 12 Brumaire, an XII (4 novembre 1804). Le citoyen Thandeau ci-devant curé de Saint-Ybard, nommé par Mgr l'Evêque de Limoges, à la cure de Saint Genès, canton de Pierre-Bufferre, vend à la commune pour la somme de 1.205 f le presbytère et le jardin en se réservant deux chambres et la moitié du jardin sa vie durant pour se retirer dans le cas d'infirmités.

M. Jean Batiste, Bordas, est curé de Saint-Ybard le 13 août 1803.

nommé à Voutezac

2 Fructidor (20 août) : Brugère, adjoint, a installé Houpin comme maire en remplacement de M. Bonnin, démissionnaire.

Saint-Ybard mène une existence sans histoire sous l'empire et la Restauration. En 1804, suite à une lettre du préfet, le conseil demande que (pour la plus grande commodité) de leurs habitants, soient rattachés à Saint-Ybard divers villages de Saint-Martin-Sepert (Montagnac, Beauregard le Vern, la Chanconie, la Borie), de Salon (le Puy-les-Lièvres, la Valade, l'Age le Breuil, le Tronc), de Sainte Eulalie (la Borde) et de Vigeois (le Grand Brugeron) .

Aucune suite ne fut donnée à cette boulimie et le cadastre de la commune, terminé le 10 décembre 1812, se contente de préciser les limites existantes.

28 Fructidor, an XI (15 septembre). Par arrêté préfectoral, le conseil municipal est ainsi formé : Jean-Baptiste Bordas, Joseph Pineau, Christophe Reyrolle, Besse-Rogier, Jacques Géréte, Descubes-Lavernouille, Jean Belette, Jean Réal, Houpin, maire.

Acquisition du presbytère par Géréte et Pineau, de M. Tandeau, curé.

Extrait d'une délibération du conseil municipal de St-Ybard, communiquée par M. Eugène Brugère.

"Aujourd'hui 20 Nivôse, an XII, le citoyen Houpin, maire de la commune de Saint-Ybard et les citoyens Joseph, Pineau et Jacques Géréte, membres du conseil de la commune, se sont réunis pour éclaircir quelques difficultés qui s'étaient élevées sur l'exécution du conseil municipal de la dite commune en date du 12 Brumaire dernier portant toutes autorisations en faveur des dits Pineau et Géréte d'acquérir du citoyen Tandeau, ancien curé de St-Ybard, la maison dépendante qui servait autrefois de presbytère que le dit Tandeau avait acquis de la nation et attendu que les dits Pineau et Géréte ont acquis le même jour 12 Brumaire dernier la susdite maison du dit Tandeau aux conditions portées au dit acte de vente et qu'ils se sont obligé en leur propre nom de payer le montant au dit Tandeau, ils ont demandé au maire de la commune de St-Ybard de vouloir les relever indemnités ou de les faire relever par le conseil général des engagements qu'ils ont contractés envers le dit Tandeau, comme aussi de leur assurer le remboursement des sommes qu'ils auraient payées pour la dite acquisition et sur ces dites conditions ils offraient de remettre la dite maison à la disposition de la commune pour servir de logement au curé".

En 1803, le conseil lui vote 120 francs d'indemnité de logement. Mais il a 61 ans, et le problème de l'hébergement risque de se poser pour son successeur. Brave homme, Tandeau consent à céder sa maison, le 4 novembre 1804, pour 1 215 francs

Le citoyen Houpin ayant reconnu que c'était par malentendu que les parties ne se sont point encore accordées et déclarant qu'il est de justice que les citoyens Géréte et Pineau soient relevés indemnes des engagements qu'ils ont contractés pour raison de la dite acquisition, offre de convoquer le conseil général le 24 de ce mois et de proposer les moyens de trouver sur-le-champ et parmi les membres du conseil général une somme de six cents livres pour rembourser les dits Pineau et Géréte du premier parce qu'ils ont avancé et de leur faire un engagement de la somme de six cent quinze livres formant le second pacte de la susdite acquisition et de leur garantir la rentrée de tous autres frais et dépenses qu'ils pourraient avoir faites à raison de la dite acquisition et dans le cas où le dit remboursement de 600 F ne pourrait être fait sur-le-champ, le maire et l'adjoint de la commune et les membres du conseil général s'obligeraient, et de meilleur pour le tout, à payer aux dits Pineau et Géréte toutes les sommes qu'ils auront avancées en capital et intérêts à raison de cette acquisition, et l'époque du remboursement sera déterminée, et dans le cas où le prix du loyer de la maison qui doit appartenir aux citoyens Géréte et Pineau ne serait passé, value par le conseil général suffisant pour les indemniser des intérêts qu'ils ont à payer, dans ce cas le conseil général leur garantira la rentrée du surplus. Au moyen de ces conventions, les citoyens Pineau et Géréte ont mis à la disposition du maire et élu conseil général la susdite maison pour en user et disposer conformément à l'acte de vente du 13 Brumaire dernier et sans l'obliger à d'autre garantie qu'à celle qui est portée dans les précédentes et sur les conditions qu'on exécutera envers eux les engagements portés j la présente délibération.

15 Pluviose, an XII (4 février). Le conseil a délibéré sur les réparations à faire à la maison presbytérale acquise au citoyen Tandeau et il impose la commune de 200 F.

18 Fructidor, an XII (5 septembre). Tandeau, ex-curé, est parti depuis plus d'un an.

Le conseil a voté un traitement du curé 150 setiers de blé seigle répartis sur tous les habitants de la commune pour cette année seulement en attendant que le gouvernement statue sur le sort des ministres de la religion. Bordas, Reyrolle, Pineau, Gérétié, Desubes-Lavernouille.

1805

Aucune suite n'a été faite aux multiples demandes de maintien de l'étude de notaire, après la mort de Bonnin en 1805, et cela ne satisfait pas les cabaretiers du bourg.

M. Jean-Batiste, Bordas, curé de Saint-Ybard depuis le 13 août 1803 jusqu'au 3 mai 1805, est nommé à Voutezac. auquel succédera, Pierre Dessus, ancien curé insermenté, qui s'était caché tout au long de la Terreur.

15 Pluiose an XIII (4 février, première année de l'empire) M. Houpin, maire, a rendu ses comptes :

Pour la toiture de l'église	58
Clous	13
Clous, ardoises, chaux, lattes	100
Pour 5 croisés de l'église	26
Croix au clocher	17
Ardoises	2

13 Prairial (3 mai) Pierre Bleynie desservant de l'église de Condat est délégué de M. Gourmand, curé d'Uzerche, pour installer M. Pierre Dessus, nommé par Mgr l'évêque de Limoges comme curé de Saint-Ybard. étaient présents : Bleynie, desservant de l'église de Condat, Bonnin, Battier, Dessus, Descubes Lavernouille, Pineau, Reyrolle, Gérétié, Dessus curé, Dessus notaire à Uzerche, Houpin, maire, Besse.

3 mai 1805, M. Jean Batiste, Bordas, est nommé à Voutezac. Il est remplacé par : Pierre Dessus, ancien curé insermenté, qui s'était caché tout au long de la Terreur.

Plutôt que de prêter serment, M. Dessus, curé du Lonzac, est obligé, par les persécutions révolutionnaires, d'abandonner son poste, il se fait peintre, roulier, mène une vie nomade, est pris et conduit avec beaucoup d'autres prêtres dans les prisons de Bordeaux lorsque arriva l'ordre de le relâcher. M. Dessus sort en ville et va se faire raser chez un coiffeur ; la conversation tombe sur les prêtres qui venaient d'être libérés : " Je voudrais raser un curé dit le barbier, je lui couperai la gorge, c'est si facile ". M. Dessus était frère de Marguerite Dessus, d'Uzerche, qui fut femme de Pierre Celerier de Vigeois, père de François Celerier, père de l'abbé Célerier curé de Saint Ybard en 1895, son grand-oncle fut donc curé de St-Ybard cinq ans après le commencement du siècle.

5 mai, M. Dessus, Bourdeix, vicaire d'Uzerche, Daudy, curé de Salon, Rogier, curé de St Martin, Lascaux, curé de Condat, assistèrent à l'enterrement de M. Houpin, maire de Saint-Ybard.

24 juin (5 Messidor). Le paiement des desservants est laissé à la charge des communes. Le conseil de St-Ybard vote 1.000 F payables à 250 F par trimestre, 2') 200 F pour réparer l'église et la sacristie, 3") pour acheter vases sacrés, linges, ornements 300 F., 4') 1.000 f pour réparer le presbytère. Etaient présents : MM. Descubes Lavernouille, Pineau, Reyrolle, Gérétié, Besse-Rogier, Réal, Grapazy, Mergnac, Brugère, adjoint. nommé à Voutezac

24 Fructidor (11 septembre), la porte dieu d'argent fut achetée 14 f. On donna pour le collier et le battant de la cloche 6 f.

1806

23 juillet 1806 il passa un ouragan des plus effrayants qui enleva plusieurs bâtiments : tous ceux du Rousselet furent abattus, la charpente fut transportée à 300 mètres du mur, les portes de la grange furent trouvées à plus de 400 toises, soit de 7 à 800 mètres. Cet ouragan déracina quantité de chênes, de cerisiers et les transporta au loin par leur entier : terre, racines, corps, branches tout à la fois.

(Août) Gilbert Lejeune est Maire -Chanconie - Delon - Brugeron - Sermadiras - Roussely font partis du conseil municipal.

1807

Du 20 mars au 30 avril, M. Dessus a consacré 735 espèces.

1808

M. Lejeune est maire le 1^o juillet 1808.

1809

Le maire de Saint-Ybard rend ses comptes et parmi les dépenses 167 f sont portés pour l'acquisition de la maison presbytérale. Le chiffre total des comptes s'élève à 170 f en outre des 167 f pour la maison presbytérale.

1811

Le 31 mars : Le maire de Saint-Ybard reçut une lettre du préfet de la Corrèze datée du 22 mars annonçant la naissance du Roy de Rome. Il fit sonner la cloche, beaucoup de monde accourut, le maire donna lecture de la lettre et on entra dans l'église pour chanter le te Deum ; en sortant on acclama l'Empereur, son auguste épouse et le Roy de Rome, les sieurs curé, Lejeune maire et Brugère ont signé.

1812

Le cadastre de la commune est terminé le 10 décembre 1812, se contente de préciser les limites existantes.



Plan du bourg en 1812.

1813

Les années de disette n'ont pas disparu : 1813-1817 et surtout 1847. Malgré la création de quelques ateliers de charité la misère reste grande.

9 Janvier : Etienne Gautier est nommé maire de Saint-Ybard et Jacques Lacourie adjoint.

10 mai : Le conseil délibère que l'église a besoin de réparations à la couverture, à la voûte, au plancher, aux vitraux et vote 700 f.

26 février : On a procédé à l'adjudication des travaux à faire à l'église et au presbytère Jacques Brachet a été adjudicataire pour la somme de 690f.

26 avril : Gautier est nommé maire.

15 novembre : Le conseil municipal vote en faveur du maintien d'une étude de notaire à Saint-Ybard. Cette étude existant depuis plus d'un siècle : doit être maintenue parce que pour se rendre à Uzerche il y a plusieurs ruisseaux à traverser et les chemins pour se rendre à Lubersac sont boueux. Il s'agissait de remplacer N. Bonin. Ont signé :

Jean Belette, Pierre Mergnac, Géréte, de Bernard, Gautier, maire.

Il y eut peu de froment, peu de seigle, presque pas de vin, il y eut une sécheresse persistante du 1^o juillet au 29 septembre.

1814

Ouverture d'une Ecole dans le bourg (vraisemblablement chez un particulier)

Le prestige de Napoléon, sérieusement entamé dès la campagne de Russie où périrent plusieurs soldats de la commune - dont Aimé Lavernouille, s'écroule en 1814. On n'en redoute pas moins le retour des Bourbons, Surtout parmi les détenteurs de biens nationaux qui sont nombreux dans la commune.

1816

Conseillers : Descubes la Vernouille, du Bernard, Géréte, Mergnac, Belette, Grapazy, Gautier, maire.

1817

Consacré 850 espèces pendant le temps pascal.

Il y a des vols et des troubles, en 1817, auxquels sont mêlés d'anciens soldats sans travail.

1818

Consacré 880 espèces pendant le temps pascal.

1822

M. Dessus parti curé à Sainte Eulalie d'Uzerche où il mourut.

M. Romanet, curé de St-Ybard, le 26 janvier.

1826

Janvier : Jean Géréte est Maire.

1830

La petite cloche fut bénite par M. Romanet. Parrain : François Léonard Brugère, marraine : Jeanne Gautier, fondeur : Chevalier Paintandre.

(Septembre) Guillaume Brugère-Lafond, officier de santé (1778 ? -1834) Géréte, Dupont, Ménajoie, Aubrun, Magimel, Sernadiras Pierre, Labrot, Colombet, Faure, Gorse, Sageaux Jacques.

1832

M. Badour, curé de St-Ybard le 26 janvier.

1835

La population de la commune est de 1557 habitants.

(mai) Etienne Jules Descubes, propriétaire à la Vernouille (1799-1868).

(octobre) Gilbert Lejeune intérim de Descubes, percepteur à Lubersac.

(délibération du 25 octobre 1835) la commune se flatte d'être plus riche que Meilhards, Condat ou Eyburie, de posséder plus de propriétaires et moins de colons qu'elles, d'être le siège d'un plus grand nombre d'affaires.

1836

Les autres chemins, les vias en dialecte, n'ont qu'une importance locale, même celui qui, par monts et par vaux, relie Saint-Ybard à Saint-Martin et à Saint-Pardoux.

Le premier d'entre eux à être aménagé sera, en 1836, celui du bourg à la Croix-de Pingrieux.

1837

(Juillet) Etienne Jules Descubes est à nouveau Maire.

La première délibération du **conseil de fabrique remonte au 6 avril**, il fut décidé à cette délibération que le boni de 136 f de l'année précédente serait employé à l'achat de chandeliers pour l'autel. Etaient conseillers de fabrique : MM. Badour, curé, Brugère, Sermadiras, Faure, Descubes.

CONSEIL DE FABRIQUE n.f.. A l'origine, les fabriques étaient composées de membres du clergé (marguilliers) qui dressaient la liste des pauvres. Les fabriciens furent ensuite des laïques élus par les paroissiens, avec un bureau des marguilliers. Supprimées lors de la Révolution, les fabriques furent rétablies comme établissements civils, par le Premier consul. Un décret du 30 décembre 1809 les organisa. Elles comprenaient un conseil de fabrique, assemblée délibérante, et un bureau des marguilliers, organe d'exécution. A l'exception, du curé et du Maire, membres de droit, les fabriciens étaient d'abord nommés par l'évêque et le Préfet, puis se recrutaient par élection, avec renouvellement par moitié tous les trois ans. Le bureau des marguilliers, composé du curé et de trois membres élus, par le conseil, exécutait les décisions prises dans les quatre sessions du conseil. La loi du 5 avril 1884, art. 136, obligeait les communes à pourvoir, en cas d'insuffisance des revenus de la fabrique, aux grosses réparations des églises et presbytères s'ils leur appartenaient ; elles devaient aussi loger le curé, ou lui servir

Une indemnité de logement. Une loi du 26 janvier 1892 soumit les fabriques aux règles de comptabilité des établissements publics, en même temps que les consistoires protestants et les communautés israélites.

La loi du 9 décembre 1905, relative à la séparation des Eglises et de l'état supprima les fabriques et leur substitua des associations cultuelles. Les biens des anciennes fabriques devaient être dévolus à ces associations, mais comme elles furent pas constituées, ils furent attribués par décret aux établissements Communaux d'assistance ou de bienfaisance ; certains d'entre eux ont toutefois fait retour à l'état, ou, grevés d'une affectation charitable, ont été remis à des établissements publics ou d'utilité publique dont la destination était conforme à celle de ces biens. Des actions en reprise ou revendication pour inexécution des charges furent exercées par les familles donateurs.

1838

Le 21 janvier, M. Brun, chanoine honoraire, est curé de Saint-Ybard, il déclare recevoir en dépôt la somme de 209 F remis par M. Badou ; les conseillers de fabrique Aubrun et Sermadiras sont remplacés par MM. Elie Lejeune et Léonard Chanconie.

22 avril Il fut dressé un tarif pour la fabrique. Conseillers de fabrique : MM. Lafon, Brugère, présidents, Lejeune, vice-président, Descubes, maire, secrétaire, Brun, curé, trésorier. Bureau des marguilliers ' Chanconie, Brugeron, Faure.

Le conseil municipal vota la somme de 40 F ; pour la reconstruction de la croix du cimetière et de la croix de la place, Il reconnut l'urgence des réparations à l'église, à la sacristie, au presbytère et à ses dépendances.

30 octobre, M. Gautier, maire, fut nommé président de la fabrique.

Michel, peintre à Uzerche, a restauré la chapelle de St-Roch pour 30 F.

La route de Lubersac à Uzerche (départementale n° 3), construite de 1838 à 1845, par Montfumat et le Claux pour se raccorder au nouveau tracé de la route royale, éloigne par-là, le bourg de tout le trafic.

1839

M. Devaux est curé de Saint-Ybard le 6 octobre.

Le 12 mai, le conseil municipal de Saint-Ybard a voté le projet de faire faire le chemin de Saint-Ybard à la Rade, vote 150F pour faire construire le pont de Bialet.

De 1839 à 1843, les recettes se sont élevées à 670 F, 15, les dépenses à 498 F, 90, le boni de 171 F, 25 fut employé à l'achat de deux ornements avec leurs étoles pastorales.

Conseillers de fabrique : Lacourie, trésorier ; Chanconie, Dupont, Sermadiras, Personne-Devaux, curé.

1841

Décision du transfert du cimetière du bourg (emplacement de la place de l'église)à Puy Roger. Deux séances ont eu les 9 et 27 février (Vote des crédits). Ce cimetière mesurait alors 30 perches alors que l'église n'en fait que 7.

1843

(Mai) Pierre Dupont directeur de l'école de la Rade (1792 1843) est Maire

10 mai, le conseil municipal vote 35 F pour réparation à l'écurie, 150 F pour mettre l'église et le presbytère à l'abri de l'eau, 120F pour l'établissement de deux croisées dans la nef.

(Juillet) Gautier, Etienne, maire, Faure Bertrand, Gorse François, Chazeau Jacques, Renaudie Léonard.

13 août : vote 80 F pour le traitement d'un garde champêtre, le tiers des amendes sera pour la commune, les deux autres tiers seront pour lui.

M. Bardon, vicaire à Brive, est nommé par Mgr l'Evêque de Tulle, curé de Saint-Ybard et installé le 20 août.

Etaient présents : Gautier, maire, Chanconie, Christophe Lacourie, Chazeau, Jean Brugeron.

14 septembre : le conseil municipal vote 300 F pour réparations au presbytère.

M. Bardon, en arrivant comme curé, fit un inventaire mentionné dans le cahier des délibérations du conseil de fa brique.

En 1843 ou 44 parut une comète à l'ouest cette comète était très rouge.

1844

Le 6 Janvier : M. Dupont qui tenait une institution à la Rade est mort. Il est remplacé comme conseiller de fabrique par Léonard Brugère, fils notable de cette paroisse. (On attribuait à Monsieur

Dupont le pouvoir de faire des choses extraordinaires au moyen de la physique d ' enflammer les taillis, les maisons, les granges sans les brûler, etc...,)

6 janvier : La commune ayant voté la somme de 280 F il a été décidé qu'on ferait faire deux autels pour les chapelles, qu'on ferait élargir le chœur, qu'on ferait faire deux bancs pour le conseil de fabrique et pour le conseil municipal.

14 août : le conseil de fabrique a demandé à la commune, au département et à l'état un secours pour combler le déficit qui était de 786 F, les recettes ne s'étant élevées qu'à 134 F et les dépenses à 1.870 F

Ce secours serait aussi employé :

1°) à faire redorer.

2°) à faire peindre les voûtes.

3°) à remplacer la chaire à prêcher.

4°) à faire refaire le plancher de la nef.

5°) à faire rafraîchir les murs.

6°) à acheter un ornement blanc et un ornement violet.

16 octobre : Le conseil municipal vote 200F pour la construction de la chaussée du moulin de monsieur...

5 septembre : Barot Pierre, de Meyssac, est nommé instituteur à Saint-Ybard avec traitement de 200F et 120 F pour indemnité de logement.

Le premier instituteur, Pierre Barot, est installé le 22 décembre 1844 dans un local particulier. Les débuts ne sont pas faciles.

1845

Le 30 mars, Léonard Chanconie étant mort, Jean Grappazy a été nommé conseiller de fabrique pour le remplacer.

Le 19 avril, la fabrique ayant obtenu la somme de 650 F du préfet et de la commune, il a été décidé de faire renouveler la chaire et le plancher des deux chapelles de l'église.

Les propriétaires, assez riches pour être citoyens actifs, ne sont eux que trois ou quatre en 1845 : Etienne Jules Descubes (473 F de contributions), Jean Brugère (303 F), Pierre Pineau, (276 F), Jacques Chazeaux (208 F).

1846

15 septembre : M. Barot, instituteur, est nommé secrétaire de la mairie avec traitement de 40F.

30 Juillet Léonard Brugère est maire. N'ayant pas 24 ans il est remplacé par intérim par Léonard Renaudie les nouveaux conseillers sont : Sageaux Jacques, Belette, Martin, Sermadiras, Gervais, Brugère Pierre, Rougerie Guy, Labrot Jacques.

La commune compte 1 636 habitants, chiffre qu'elle n'atteindra plus jamais. Quant à la répartition des sols. elle est la suivante : terres : 880 ha châtaigneraies : 789 ha, prés : 572 ha, pâtures : 323 ha, bruyères : 290 ha, bois et taillis : 55 ha

De 1846 à 1881, c'est Léonard Brugère, époux d'Anne Géréte, qui va présider aux destinées de la commune, hormis quelques jours, après la Révolution de 1848, où il sera remplacé par Léonard Renaudie. Libéral dans sa jeunesse (c'est Pineau et non lui qui présente le vœu demandant la proclamation de l'empire), rallié de mauvais gré à Napoléon III, il deviendra, avec l'âge, très conservateur, refusant même, en 1881, de voter les crédits destinés à la célébration du 14 juillet. L'application de l'arrêté municipal du 13 novembre 1844 interdisant de donner à boire et à manger pendant les offices des dimanches et jours de fête de 9 heures à midi et de 2 heures à 3 heures 1/2 du soir montre à l'évidence son attachement à la religion. De ses quarante-cinq années de mandat, la commune sortira transformée par la création d'un réseau routier et la mise en place d'un réseau scolaire.

La création d'un réseau routier est une œuvre de longue haleine. Au début du 19° siècle. il n'y a que des chemins impraticables par mauvais temps. Parmi eux. deux voies de long parcours traversent la commune depuis la plus haute antiquité :

* Le chemin de Pouge venant du Bas Limousin en suivant la ligne des crêtes qui, sans desservir aucun village, va se confondre avec la route royale à Beausoleil ;

* Le chemin d'Uzerche à Lubersac, construit au 18^e siècle, partant du pont des Malades (au lieu du pont vieux plus ancien et plus en aval). montant la côte de la Rue, obliquant sur la gauche à la Croix-de-Pingrieux pour se diriger vers la chapelle Saint-Roch, la Justice et la Rade.

Les autres chemins, les vias en dialecte, n'ont qu'une importance locale, même celui qui, par monts et par vaux, relie Saint-Ybard à Saint-Martin et à Saint-Pardoux. Le premier d'entre eux à être aménagé sera, en 1836, celui du bourg à la Croix-de-Pingrieux.

Le Sud de la commune est totalement enclavé. Il n'y a pas le moindre chemin au-delà de Baby, de Bouchiat et de la Valette. Le passage à gué de la Vézère n'est plus le fait que de quelques piétons.

A la fin du siècle, la situation est bouleversée. La route de Pouge qui n'a même pas été empierrée dans la traversée de la commune de Vigeois est délaissée.

Le 15 novembre, le conseil constate que 2000 F sont en caisse pour l'achat, la clôture d'un terrain afin d'effectuer le déplacement du cimetière.

1847

La population de la commune est de 1636 habitants.

11 avril : Une somme de cent francs provenant de quêtes et de dons testamentaires fut destinée :

1^o) à faire redorer la statue de la Sainte Vierge,

2^o) à faire peindre la chaire et les boiseries des chapelles.

Le 30 avril, les recettes se sont élevées à 176 F et les dépenses à 76 F. Une quête faite à l'église a produit 25 F. Renaudie est maire et conseiller de fabrique.

9 mai : Le conseil déclare l'urgence de faire effectuer le déplacement du cimetière car au lieu de refouiller la terre tous les dix ans pour de nouvelles inhumations, cela se fait tous les quatre ans.

13 mai : le conseil municipal vote 150F pour réparations des cloches.

25 juillet : Le conseil souligne un danger imminent, les sources se trouvant dans le cimetière se repercent dans les rues et fond pourrir le plancher de l'église. Les délibérations sont poignantes eu égard aux familles et amis des défunts. Devant ces faits, l'achat du terrain pour l'emplacement du nouveau cimetière et ordonner. Ce terrain coûte 200F à la commune.

La dame Vve Géréte fit pour cet achat le don de 100F, se réservant une place à perpétuité où a défaut une place près de la chapelle Saint Roch. (Elle obtint satisfaction pour une place au nouveau cimetière)

Le 28 octobre, le citoyen Léonard Brugère est nommé maire de Saint-Ybard. M. Brugère avait été maire déjà en 1846, mais comme il était trop jeune, il céda la place à Renaudie qui fut maire par intérim. M. Brugère redevint maire dès qu'il eut 24 ans.

19 Décembre : Deux projets existent sur l'emplacement du nouveau cimetière celui de Puy Roger est retenu.

1848

(mars) Léonard Renaudie est maire par intérim (1812 1896)

(Mai) Léonard Brugère (1820 1896) cultivateur. Sermadiras Gervais, Chauffour, Lespinas, Belette, Ducay, Reyrolle, Rougerie, Duteil, Lacourie Guy, Sageaux Philippe, Sarre, Beneytout, Mergnac, de Mercy, de Beauvoir, Descubes, Sermadiras, Joseph, Juge, Sengensse, Dubernard Gabriel,

De 1848 à 1852, le blé ne se vendait que 4 à 5 F, le vin de 10 à 12 F. la charge.

Le 15 avril, les recettes se sont élevées à 180 F et les dépenses à 64 F. Le boni de cette année ajouté à celui des années précédentes s'élève à 241 F plus 70F provenant de la vente des arbres du cimetière. L'ancien cimetière avait 12 ares 20 centiares ; le nouveau cimetière est au Puy Roger, il a 508 mètres carrés de mur.

C'est cette année que fut réparé le maître autel. Les nouveaux conseillers furent : Chauffour, Lespinas, Magimel, Belette.

Le 25 mai 1848. Santrot, Instituteur (se trouve dans l'obligation de fermer son école, les enfants étant retenus chez eux par besoin de concourir aux travaux de la campagne).

Des crédits sont votés. Une imposition extraordinaire est faite sur les plus riches de la commune pour faire effectuer le transfert du cimetière pendant les années 1849, 1850 et 1851.

1850

M. Bardon, curé, a béni la grande cloche. M. Brugère était maire. Le parrain fut Charles Dufaure de la Freynie, la marraine Anna Brugère, née Géréte, le fondateur fut M. Paintandre.

Le conseil a voté 2.000 F pour la refonte de la cloche dont le poids est de 780 kg.

Reconstruction du presbytère.

Le facteur ne distribuait les correspondances que tous les deux jours, le conseil demande la distribution quotidienne.

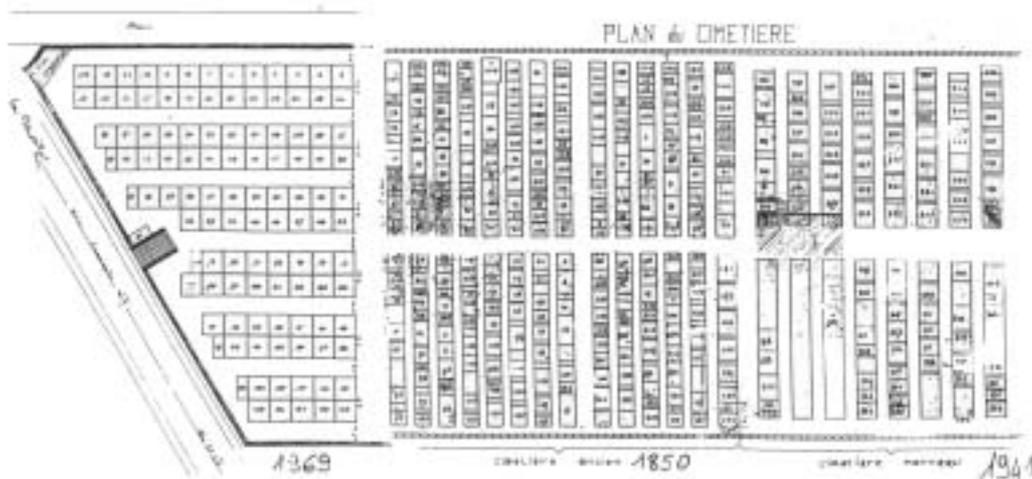
Au mois d'août, les frères Rossi, italiens, ont refait les peintures de l'église pour 600 F.

En remplacement de M. Gautier, décédé, et de M. Brugeron, démissionnaire, ont été nommés fabriciens : MM. Dufaure, Laprade et Léonard Renaudie.

Jean-Baptiste Duboy qui paraît obtenir de meilleurs résultats puisque au 15 décembre 1850, 27 élèves (dont 3 filles) ont demandé à fréquenter l'école gratuitement.

Avril : Le cimetière jouxtant l'église est définitivement interdit. Celui de Puy Roger rentre en fonction. Il est clos par un mur de pierres.

Comment arrivait-on à ce lieu ? On pouvait supposer qu'un chemin partait du Moulin de Monsieur en direction du chemin de Saint Martin (Voir Plan) Il ne pouvait qu'être escarpé et difficile d'accès pour les chevaux du corbillard et des hommes qui accompagnaient le défunt.



1851

Le traitement de l'instituteur est élevé à 600 F.

1852

26 septembre : Sur l'invitation de M. le Préfet, le conseil municipal émet le vœu de la proclamation de l'empire en faveur de Louis Napoléon Bonaparte.

Le conseil municipal vote l'ouverture du chemin de la Pouige.

1854

La construction d'une canalisation amène sur la place publique l'eau de la fontaine du bourg
L'expulsion de la commune de 21 familles de nomades (67 habitants en tout) qui étaient venues s'y fixer et qui, vivant de vols et de rapines étaient un danger pour la sécurité publique.

1857

Création d'une école congréganiste pour l'enseignement féminin par Sœur Eugénie.

1858

Le 11 avril, Lacourie et Sageaux étant morts, Pineau et Jean Sageaux les ont remplacés au conseil de fabrique, les bancs de la tribune furent afferchés 0,50 et les petits bancs du chœur 1F.

1860

13 mai : Le conseil constate que le chemin 36 de Saint Léonard à Objet est en mauvais état et que l'emplacement de l'ancien cimetière doit être nivelé. Le tous pour être transformé en place.

1864

Il gela le 4 juillet, le temps fut froid jusqu'au 10.

1866

Le 8 avril, les dépenses se sont élevées à 495 F et les recettes à 255 F dans cette dernière somme sont compris 72 F provenant de dons. Ce surcroît de dépenses provient d'achats rendus nécessaires par l'inauguration du Rit

Romain ; on chantait auparavant dans le Rit Parisien. Voici à ce sujet une pièce copiée sur l'authentique qui prouve que ce changement du rit parisien au rit romain ne fut pas sans causer une certaine surexcitation dans les esprits " M. le curé n'ayant pu m'expliquer avec vous en tête-à-tête, je me vois forcé de vous dire par écrit mes pensées concernant le devoir d'un chrétien et d'une chrétienne. Vous ne devez pas ignorer que depuis plusieurs mois nous sommes trompés par le démon, pour éviter ce dit démon, on dit ignoble, il faut chasser les champs romains à l'ordre, et vous verrez le temps revenir comme par le passé. Répondez-moi, je vous prie ". Frazi, épouse Labiche.

1867

Le 23 et le 24 mai une gelée emporta les trois quarts du blé.

La vie et la mort de cette Frazi, de son mari Lachiche, est extraordinaire : ils voyaient le démon qui leur faisait toutes sortes de misères, ils résolurent de le tuer mais il fallait pour cela des balles bénites par M. le curé, mais M. le curé ne voulait pas bénir les balles, ils ne purent jamais exterminer l'ignoble. Un jour, ils étaient malades côte à côte dans le même lit, le mari dit à sa femme : " Frazi tu es bien malade, je vais faire appeler M. le curé ", M. le curé arrive, Labiche se lève, prend ses bas et se retire dans un coin de la maison sur une chaise ; M. le curé a terminé l'administration des sacrements alors qu'il partait Labiche, s'adressant à sa femme, lui dit : " Ah ! Frazi, tu m'avais dit que tu m'attendrais pour mourir, mais je vois que tu vas me laisser seul " Frazi ne répond pas, elle était morte, et après avoir prononcé ces paroles, il meurt aussi. On fit leur sépulture à la même heure et on les enterra ensemble.

L'école de Sœur Eugénie a 44 élèves.

1869-70

Il fut acheté un harmonium du produit d'une quête des ressources de la fabrique et d'un don de 200 F accordé par l'Empereur.

Année de guerre entre la France et l'Allemagne, elle commença le 1^o août 1870 et ne se termina qu'en mars 1871. l'indemnité de guerre fut fixée à 5 milliards pour l'Allemagne.

Un hiver rigoureux, où la neige resta un mois sur la terre, succéda un été brûlant. La première neige tomba la nuit de Noël. Le froid dura six mois, les 3 et 6 mai il y eut un froid intense. Il sévit une épidémie de petite vérole qui causa une grande mortalité. Les recettes de la fabrique s'élevèrent à

1.133,20 fr. et les dépenses à 1.156,80 Fr. L'année fut fertile en blé, les vieux disaient qu'une épointée vers le 15 mai c'était signe d'une bonne récolte.

Léonard Renaudie fut remplacé comme conseiller de fabrique par M. de Mercy.

14 mai : Le conseil municipal vote 100 F pour fonder une bibliothèque scolaire.

Vers le 15 mai, la chaleur s'annonça par des lueurs très rouges au couchant le soir, au levant, le matin, on croyait que tout était en feu.

Nouveaux conseillers municipaux : Dubernard Gabriel, Octave Sengesse, Pinard Pierre fils, adjoint.

13 décembre : Le conseil municipal vote 6.400F pour habiller, équiper, armer, solder les gardes nationaux de la Corrèze.

27 septembre : Achat d'un tambour pour la garde nationale.

1872

En Février, le 4, il parut deux nuages, l'un au levant, l'autre au couchant, ces nuages étaient si brillants qu'il ne fit nuit qu'à une heure du matin, les gens étaient effrayés.

M. de Mercy est président de la fabrique le conseil municipal taxe les bancs de la tribune et de la chapelle de Saint-Roch à 0,50 F, on allait alors dire une des 2 messes Saint-Roch.

1873

Julien Orliange est sacristain en remplacement de Henri Labrot.

On envisage de construire un ensemble regroupant écoles et mairie. Choisir l'emplacement ne se fait pas sans de multiples délibérations contradictoires qui s'échelonnent sur cinq ans. Le préfet approuve enfin la construction, le 12 novembre 1877 (montant du devis 27 300 F), construction qui ne sera achevée, en 1881, qu'après de nouvelles péripéties

1874

M. de Mercy, fit un don de 100 F à la fabrique. M. de Mercy fut remplacé par M. Cheyroux, instituteur, élu secrétaire.

L'état remet aux communes les sommes qu'elles avaient versées pour la dépense nationale, les 6.124F,95 qui reviennent à la commune de Saint-Ybard sont affectés à la construction d'une mairie et d'une maison d'école double dont le devis élève la dépense à 18.071F.

1875

24 Janvier : Le conseil municipal donne son adhésion à la construction de la ligne de chemin de fer Limoges-Uzerche-Brive. Le conseil de fabrique est ainsi composé : Bardon, curé, Brugère, maire, Pinaud, Jean Sageaux, Philippe Sageaux, Grappazy, Cheyroux, secrétaire.

6 juin : La commune assure l'église et le presbytère 30.000F à la compagnie la Confiance.

Construction de la route de Grateloube à la route de Salon.

1876

8 septembre : Le conseil municipal vote 300 F pour réparation à l'écurie du presbytère.

1877

Le conseil municipal a pris la détermination de prendre le terrain communal à quelques pas du bourg pour les constructions des Ecoles et de la Mairie.

12 septembre : M. Verdier instituteur.

1878

La commune a en caisse 8.139f,92.

Nomination de Mgr Denéchau à l'évêché de Tulle.

M. Sengesse est président de la fabrique en remplacement de M. Cheyroux, ex-instituteur.

Le conseil municipal manifeste le désir que la gare d'Uzerche soit construite sur le territoire de la commune de Saint-Ybard.

28 octobre : Gorse vend 2 ares de son pré 400 F pour la construction de la maison d'école.

L'hiver fut d'une rigueur extrême.

1879

Le conseil municipal vote 27.300F pour la construction des écoles et de la Mairie. (voir carte postale)

La construction de la ligne de chemin de fer fera beaucoup rêver. on y verra la possibilité de débloquent tout le Sud de la commune. Le conseil ira.

le 24 août 1879, jusqu'à poser deux préalables à la cession du terrain nécessaire :

1^o que la gare soit établie sur le territoire de Saint-Ybard.

2^o - qu'elle s'appelle Saint-Ybard-Uzerche.

1880

Le 16 mai, la commune emploie 200F au crépissage de l'église. Il gela le 1er juillet.

Le 15 août, le conseil municipal vote un emprunt de 5.500 F pour dépenses imprévues de construction de la maison d'école, vote en outre un impôt de 236 F par an pendant 30 ans pour remboursement de l'emprunt.

Dépenses : 40.285 F, 43 - Recettes : 38.257 F, 20.

1881

Le 1^o janvier, M. Bardon, démissionnaire à cause de son grand âge, rendit ses comptes à la fabrique.

La fabrique reconnut lui être redevable de 300 F. Il se retira dans sa famille à la Chapelle, paroisse d'Allasac, où il ne tarda pas à mourir.

Magimel, de la Faye, avait fait un don de 200 F à la fabrique.

M. Léonard Juge est nommé remplacement de Grappazy.

M. Siméon Pasquet, curé de Saint Basile, canton de Meyssac, est nommé curé de Saint-Ybard par Mgr l'Evêque de Tulle et prend possession de son poste le 1^{er} janvier.

23 janvier nouveaux conseillers municipaux : Christophe Lacourie (1845-1938), propriétaire. , Dupuy Léonard adjoint, Bordes, Guillaume, Bordas Gervais, Lacourie Auguste, Couloumy, Justin, , Chauffour, Commaignac Jean, Sageaux Emile, Vachery, Gorse, Bouchiat Jules, Octave Sengesse, Juge, Brugère,

Le maire propose deux créations d'écoles, au Pont et à Royères. La première ouvre effectivement en 1882 ; la seconde, faute de local libre, sera seulement créée en 1883 et à Baby. Toutes les deux fonctionneront, toujours, chez l'habitant, dans des locaux inadaptés. Baby restera pour les jeunes institutrices débutantes l'un des postes les plus redoutés.

13 février 1881, Délibération du Conseil Municipal.

L'école communale de garçons est fréquentée par 89 élèves dont 82 de 6 à 13 ans. Il est difficile à un seul maître de la diriger. Les 89 élèves sont partagés en trois divisions : La 3^o de ces divisions, celle des moins avancés, se composent de plus de 50 enfants et on a été obligé de la subdiviser en trois sections dont l'une comprend les commençants, l'autre les élèves sachant un peu lire et écrire, la dernière enfin les élèves étudiant la grammaire et s'exerçant déjà aux quatre règles de l'arithmétique, la 2^o division est composée d'environ 20 élèves que l'instituteur prépare à l'examen pour le certificat d'études primaires et enfin la 1^o division se compose de plusieurs élèves pourvus pour la plupart de ce certificat et auxquels, par conséquent, le maître enseigne, outre les matières comprises dans le

programme des écoles primaires, des matières facultatives... La difficulté des chemins et la grande distance déterminent les parents des villages éloignés à n'envoyer leurs enfants en classe que vers, dix ou onze ans. Ils y restent jusqu'à l'âge de quinze et même seize ans... Pendant que le maître donne des soins à l'une de ces divisions, les autres forcément restent seuls ou travaillent sous la direction d'un moniteur.

24 août : Le conseil de fabrique est ainsi composé : MM. Siméon Pasquet, curé, Christophe Lacourie, maire, Octave Sengensse, juge au tribunal civil de Tulle, président, Jean Sageaux. Philippe Sageaux, Pierre Pinaud Léonard, juge.

15 mai : Le conseil municipal vote 1.300 F pour la reconstruction du pont de Bialet et vote 50F pour l'instituteur qui garde chez lui les archives de la mairie.

3 juillet, vote 50F pour la célébration de la fête du 14 juillet. En juillet parut une comète de couleur rouge au nord, il survint des pluies torrentielles et des inondations.

14 août : La fabrique a accepté le don de 200F fait par Magimel de la Faye.

15 septembre : Le conseil municipal demande que l'école ayant coûté plus de 30.000F à la commune avec 7.000F de secours de l'état, ce dernier accorde encore 1 .800 F pour achat de mobilier scolaire.

1882

Le 1^o Janvier, le conseil municipal a constaté que la façade du presbytère menace ruine, que le plancher de la nef de l'église est complètement délabré et vote l'urgence de ces réparations.

M. Butel, beau-père de M. Eugène Brugère, et Mme Rolland, mère de Mme Butel, ont donné 100 F qui ont été employés à l'achat du calice en vermeil. M. Eugène Brugère, à l'occasion de son mariage avec Mlle Butel, a donné le 19 mars, une chape en drap d'or. Il y eut 440 communions d'hommes ou jeunes gens à l'occasion de Pâques, 500 communions de femmes.

13 février : La commune assure la maison d'école et la mairie 18.881F à la compagnie la Confiance. Le conseil municipal demande l'érection de deux écoles mixtes au Pont et à Baby.

1^o juin, les enfants de la Première Communion ont fait cadeau de la bannière en damas blanc.

2 juillet, le conseil municipal vote 80 F pour la célébration de la fête du 14 juillet.

Entre septembre et octobre parut une comète de couleur blanche, il plut toute l'année, on ne put ensementer qu'à la Noël et dans la boue.

Le 19 octobre, le conseil de fabrique a fait un règlement pour la distinction des classes du tarif.

Création des écoles mixtes au Pont et à Baby.

1883

Le 1^o janvier, les chaises ont été affermées 285 F Anne Belhomme, épouse Raymond.

25 mars : Le conseil municipal vote 2.600F pour faire réparer l'église et le presbytère.

29 avril eut lieu pour la première fois l'adoration perpétuelle, il y eut 250 communions, elle fut prêchée par M. Lestourgie, curé doyen d'Uzerche. Il fut donné à l'occasion de l'adoration 45 livres de bougie.

13 mai : Traitement :

de l'instituteur	1.179 f
de l'adjoint	700 f
de l'institutrice	1.130f
de l'adjointe	600 f
du secrétaire de mairie	200 f

TOTAL 3.809 F

Ouverture effective de l'école à BABY.

16 septembre : Le conseil municipal vote 15F pour l'établissement d'une boîte aux lettres.

1884

3 février : Le conseil municipal délibère que la commune a dépensé près de 40.000F pour les écoles, demande un secours de l'état.

20 avril : Les recettes du conseil de fabrique se sont élevées à 335 F et les dépenses à 309 F. il fut décidé qu'on achetait un ornement blanc, un ornement noir et des tentures. le 9 avril : A l'occasion de l'Adoration Perpétuelle il y eut 375 communions dont 120 hommes : le sermon fut donné par M. Gargne, curé de Conciat. A l'occasion de Pâques, il y eut 800 communions dont 300 hommes ou jeunes gens.

18 mai : A l'occasion des élections municipales il y eut de nouveaux conseillers : Jules Bouchiat (1849 1915) est nommé maire, Dupuy adjoint Pouyade, Commaignac Jean, Chauffour Jean, Vachery Pierre, conseillers.

1885

12 avril : Les recettes de la fabrique s'élèvent à 502 F, 75 et les dépenses à 462 F, 05. Il fut décidé d'acheter du linge et des tentures.

M. le Ministre du Culte et des beaux-arts ayant accordé un tableau représentant la Charité pour l'église de Saint-Ybard, le conseil de fabrique demande à M. le Ministre la somme de 300 F pour faire encadrer le tableau et le faire transporter de la gare de Lubersac, il fut accordé par l'état 170 F : ce tableau fut obtenu par l'intermédiaire de M. Lafon de St Mur. sénateur.

M. le curé ne trouve pas dans ce tableau l'idée de la charité et ne le fit pas placer dans l'église.

L'auteur de la Charité est Vanucchi, dit André del Sarto, né à Florence en 1488, mort en 1530, peintre italien.

François 1^o qui avait apprécié son talent le manda à la : cour et le chargea de l'exécution d'importants ouvrages de peinture au nombre desquelles est cette belle Charité qui orne le Louvre et dont Saint-Ybard a une copie faite par Duparty.

Le 17 mai 1885, des rumeurs ayant couru sur la laïcisation de l'école des filles, il demande au préfet par neuf voix contre trois abstentions (pour ne pas détacher du parti républicain toute une partie de la population) de ne (donner aucune suite à ces propositions qui seraient impopulaires, impolitiques et inopportunes).

La famille Bertrand de Beauvoir a fait don d'une statue de St-Roch pour la chapelle de ce Saint patron, secondaire de la paroisse.

Les enfants de la première communion ont fait don au conopée en drap d'or et des cartons d'autel.

1886



L'église et le presbytère sont assurés à la confiance.

Le 2 mai : M. Sengensse a donné sa démission de conseiller de fabrique, le conseil de fabrique est ainsi composé : MM. Siméon Pasquet, curé, Bouchiat, maire, Léonard Brugère, président, Léonard Philippe Sageaux, Jean Sageaux. A l'occasion de l'Adoration Perpétuelle, il y eut 850 communions dont 337 hommes.

Lafaye, menuisier à la Porcherie (Hte-Vienne) a fait 6 chandeliers en bois et le chandelier pascal pour 38 F.

1887

Côté clergé local, la même retenue n'est pas de mise. Simon Pasquet, curé depuis 1881, est une caricature de prêtre clérical et les plaintes contre lui fusent de toutes parts.

Écoutons les doléances du conseil municipal, réuni le 10 juillet 1887 :

Le curé se permet d'invectiver ses paroissiens du haut de la chaire en se servant des termes les plus vigoureux. Il apostrophe individuellement et grossièrement d'honnêtes femmes en les désignant du doigt à l'église. Il humilie et maltraite nos enfants au catéchisme avec une brutalité de langage inouïe, appelle un grand nombre de personnes de sobriquets ridicules, porte atteinte par ses propos et

ses insinuations à la dignité personnelle et même à la bonne réputation de plusieurs habitants respectables.

Ajoutons l'accueil très inconvenant qu'il fait à ceux qui ont recours à son ministère, ses absences fréquentes qui mettent dans la nécessité de recourir très souvent à un prêtre étranger, l'application trop arbitraire des tarifs des oblations, le manque d'égard et de respect pour les autorités locales, les agissements contre les fonctionnaires de la commune.

La guerre scolaire est bien lancée. Il faut dire que l'instituteur Verdier a cru pouvoir revenir le 6 Septembre sur une tolérance consentie à contrecœur : l'entrée en classe, le matin à 9 heures au lieu de 8 heures. Or, le curé finit son catéchisme à 9 heures et les enfants qui le suivent arrivent en classe, égrenés entre 9 heures et 9 heures et quart. Alors, pour éviter tout désordre, Verdier ne les reçoit pas avant la récréation de 9 h 30 - 9 h 45. Ils attendent au dehors. Ils ont froid. Pierre Vacherie, conseiller municipal proche du curé et personnage haut en couleur, se saisit de l'affaire, conseille aux élèves en attente de repartir chez eux et, le conseil du 13 novembre 1887, met l'instituteur en accusation. Il ne fait qu'accentuer les clivages. Visiblement, une majorité aurait préféré la solution de l'ancien curé qui commentait son catéchisme à 7 heures et le terminait à 8 heures. Cela permettait d'ailleurs aux écoliers qui fréquentent les écoles du Pont et de Baby d'être de retour dans leur classe à 9 heures. Personne ne paraît se plaindre ces gamins qui devront se lever à 6 heures heure solaire et parcourir quatre ou cinq kilomètres, à l'aller, autant au retour, pour retrouver leur école.

Devant la situation ainsi créée, le conseil demande au préfet son intervention auprès du diocèse, afin d'obtenir le départ du curé. Certains sont même prêts à des solutions extrêmes : plusieurs personnes ont réclamé au maire un pasteur protestant ! Quant au curé, il prétend qu'il se charge, aux prochaines élections, de faire remplacer tous les conseillers (sauf deux, seuls dignes à ses yeux), dut-il pour cela faire boire aux électeurs deux barriques à de vin. Hélas pour lui ! Les municipales de mars 1888 voient la liste Bouchiat emporter tous les sièges.

1888

Mars élection de Bouchiat comme Maire

MM. Jean Sageaux, Philippe Sageaux, Léonard Brugère ayant donné leur démission, ont été remplacés par MM. Pouyade Edouard, Jobert et François Sermadiras, comme fabriciens.

20 mai : nouveaux conseillers municipaux : Soulet Léonard, Sageaux Emile.

Traitement :	de l'instituteur	1.200 F
	de l'adjoint	700 F
	de l'institutrice	1.123 F
	de l'adjointe	600 F
	de l'institutrice de Baby	800 F
	du Pont	1.100 F
	du secrétaire de mairie	200 F
	Location des écoles de hameaux	220 F

5.945 F

1889

Le 6 janvier, M. Pasquet est nommé curé de Saint-Viance où il est mort en 1897. M. Cavert, curé de St- Viance est nommé curé de Saint-Ybard.

28 avril, le conseil de fabrique vote 200F pour le binage du dimanche.

22 septembre : Le conseil municipal vote 1.500 F pour la construction en pierre du pont du Puy au Mons.

10 novembre : Demande à l'administration des postes que la commune soit desservie par deux facteurs.

1890

13 avril, le conseil de fabrique vote à l'unanimité la suppression du binage lui-même.

1889/1890, Eugène Brugère découvre à Montfurnat cinq tumulus dont l'un fut fouillé ce qui amena la connaissance de plusieurs modes de sépultures antiques, décrits dans le Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze (communication du 26 janvier 1890).

Ce tumulus a livré plusieurs objets de grande valeur historique et notamment :

1) Deux brassards en bronze

ces brassards ont été donnés l'un au Musée de Saint Germant en Laye et l'autre au Musée LABENCHE de BRIVE qui a accepté ce don après avis favorable du Conseil Artistique des Musées de France

2) un collier en bronze

3) sept bracelets en bronze

4) un bracelet en fer

5) un collier en ambre fait de petites perles qui se sont rapidement effritées à l'air ainsi que divers débris de vases et de silex taillés.

1891

La population de la commune est de 1548 habitants.

Le 8 mars, M. Jobert, démissionnaire, Sermadiras, décédé, Pinaud n'étant plus propriétaire dans la paroisse, ont été remplacés au conseil de fabrique par M. Eugène Brugère, François Sageaux, Pierre Vergne.

29 mars : Création d'un bureau de tabac à Montfurnat en faveur de Decay François, garde champêtre, ancien militaire.

24 mai, la fabrique s'était engagée précédemment à verser 100F pendant deux ans pour aider à la réparation du clocher, mais il a été reconnu qu'il lui est impossible de tenir son engagement. Alors, on se rabat,

le 2 août 1891, sur un projet de tramway Payzac-Pompadour-Uzerche et aussi, le 12 novembre 1901, sur un chemin d'intérêt commun reliant les gares d'Uzerche et de Vigeois, par la vallée de la Vézère. Aucun de ces projets, réactualisés pendant vingt ans, ne verra le jour. Par contre, certains des efforts faits pour désenclaver le Sud de la commune finiront par porter leurs fruits : construction en pierre des ponts de Puy-Aumont, de Baby, de Biolet et, commune d'Uzerche, du Pont-Vieux. ouverture des routes du Puy-Aumont au Pont-Vieux et de Baby à Vigeois.

Ce réseau routier permettra, à partir de 1895, la tenue de foires, le 11 de chaque mois. C'est Vacherie qui, le premier, avait proposé leur création le 13 novembre 1887 : (" Plusieurs conseillers généraux ou d'arrondissement m'ont promis qu'ils appuieraient votre demande par rapport à moi) dit-il sans fausse modestie. L'appui s'est fait attendre. Ayant une certaine renommée pour ces porcelets, ces foires resteront néanmoins modestes.

S'il est problème qui, pendant un demi-siècle, divise la commune, c'est bien celui des écoles du Pont et de Baby. Mal situées, mal installées, elles fonctionnent dans des conditions déplorables et avec peu d'élèves. Faut-il les supprimer ou bien se lancer dans la construction de classes neuves ? A chaque renouvellement de bail, le problème se pose. Le conseil se déjugera au moins dix fois et les choses resteront en l'état.

1892

19 février : Lavialle est instituteur à Saint-Ybard.

Le 23 avril, les recettes de la fabrique se sont élevées à 511F et les dépenses à 343 F, 55, le boni de 167 F, 45 doit être employé au rétablissement du binage jusqu'au 1^o janvier 1894 et pour réparation aux bancs de l'église et à l'écurie du presbytère.

1894

1^o avril, le conseil de fabrique décide qu'il n'y a pas lieu de tenir compte des nouveaux règlements de fabrique portés par le gouvernement et qu'il ne faut pas s'en tenir qu'à ce qui a été fait jusqu'à présent.

Le 14 mai, les recettes de la fabrique se sont élevées à 516,20 F et les dépenses à 477,45 F, les 39,15 F de boni doivent être employés à la réparation du mur du jardin et à la sacristie.

27 mai : Recettes de la commune	11 .382 F, 44
Dépenses	10 .526 F, 44
	<hr/>
	856 F
en caisse :	7.536 F, 67

Sermadiras François, Orlianges Julien. Pouyade est nommé maire.

Après les élections municipales y eut pour nouveaux conseillers :

Léonard Pouyade (1855-1927), propriétaire cultivateur au Cloup, Brugère Eugène, Soulet, Magimel, Sardenne, Ducay, Ch. de Beauvoir, Commaignac, Guillaume ; Sageaux, François ; Bourneix, Chassaing, Guy, Lespinas Jean, Dio Gabriel, Commaignac Louis 1^o juillet : M. Pouyade étant nommé maire, est conseiller de fabrique de droit. M. Bourneix, de la Chèze, est nommé pour le remplacer.

1895

Le 11 avril eut lieu la première foire de Saint- Ybard ; les grands propriétaires, nombreux dans cette commune, y conduisirent beaucoup de bestiaux, mais peu à peu la foire prit son cours normal, et à chaque foire le onze de chaque mois, il se fait beaucoup de transactions pour des petits porcs.

4 mai : M. Cavert, curé de Saint-Ybard, étant mort, Mgr Denéchau, évêque de Tulle, nomme L'abbé Célérier curé de St.- Ybard, le 14 mai.



9 juin, Jean-Baptiste Celerier, fut installé curé de Saint-Ybard par M. Lestourgie, curé doyen d'Uzerche, il fit profession de foi orthodoxe en présence de la paroisse. En juin, il fit réparer la volière. M. Eugène Brugère a donné tout le bois nécessaire.

16 août, L'abbé mit à Saint-Roch un chandelier en fer qu'il avait fait faire à Paul Chassaing pour 14F 15.

Le conseil de fabrique était ainsi composé Jean-Baptiste Celérier, curé, Léonard Pouyade, maire, Eugène Brugère, président, Léonard Juge, trésorier. François Sageaux, Pierre Vergne, Bourneix.

1896

Le 5 janvier, les chaises ont été affermées à Julien Orlianges, sacristain, pour la somme de 185 F. elles avaient été affermées la dernière fois 245 F

Mlle Mathilde Brugère, sœur de M. Eugène Brugère en religion sœur Joseph, supérieure des Clairettes du couvent de Limoges, a fait don d'une belle étole pastorale en tapisserie. Cette même religieuse a donné aussi les reliques et le reliquaire de Saint-Roch.

L'abbé a fait creuser un puits, mettre des tuyaux en plomb, installer une pompe au presbytère. Son beau-frère, a planté deux pêchers, M. E. Brugère a planté des poiriers, Mlle Adèle Brugère a fait don d'un devant d'autel pour l'autel de St Joseph. Mlle Marie Malaval, sa nièce, a fait don d'un devant d'autel pour l'autel de la Sainte Vierge.

12 août, les recettes se sont élevées à 421F,90 et les dépenses à 485 F, 60. Cette somme doit revenir à la fabrique de la succession de M. Cavert,.

Le 29 avril, à l'occasion de la première communion, il y a eu 22 garçons et 20 filles.

29 novembre : Le conseil municipal vote 405 F pour réparation au chemin du cimetière à faire faire des allées au cimetière et une grande croix avec piédestal.



Julia, Joseph, Adèle, Eugène, Léonard Brugère.

1897

Le 27 Avril, les recettes de la fabrique se sont élevées à 438 F 5 et les dépenses à 491 F 05 d'ou un déficit de 52 F 55, lesquels ajouté au déficit de 1895 qui est de 311,30 F donnent le chiffre de 363,85 F

A l'occasion de Pâques il y eut 527 communions, le 25 avril, à l'occasion de la Première Communion il y eut 2c garçons et 29 filles.

Le 2 juin, Mgr Denéchau, accompagné de M. Orliaguet, vicaire général, de M. Soulier, secrétaire général, a confirmé à Uzerche 16 garçons et 22 filles de la commune de Saint-Ybard.

Le 6 juin, sœur Eugénie, née Beauverie, de Neuville, canton d'Argentat, directrice de l'école communale de filles, est morte à Limoges et enterrée à Lubersac où était un couvent de son ordre

(sœurs de Treignac). Elle dirigeait l'école depuis 22 ans, la paroisse appréciait beaucoup l'instruction donnée par les religieuses. Les religieuses de l'ordre de Treignac dirigeaient l'école depuis 45 ans.

Le dimanche suivant, l'abbé prononça la courte allocution suivante : Cette semaine a été une semaine de deuil pour la paroisse. Mardi dernier nous avons accompagné sœur Eugénie à sa dernière demeure, beaucoup d'entre vous ont tenu à se rendre à Lubersac pour offrir un dernier hommage à cette religieuse qui, pendant 22 ans, a prodigué à nos enfants son zèle et son dévouement. Ce n'a pas été sans une douce émotion que l'abbé a vu des hommes de la paroisse sans entente préalable, n'écoulant que leur bon cœur, n'ont pas voulu laisser à des mains étrangères le soin de porter sœur Eugénie à sa dernière demeure... " discours à son enterrement ".

13 juin, le conseil municipal vote des compliments de sympathiques condoléances à la famille de sœur Eugénie et à la supérieure de son ordre.

25 Juin : L'école fut laïcisée. Mme Sageaux en est titulaire et directrice.

1^o août, la fabrique reçoit 200F de la succession de M. Cavert.

Au mois d'août L'abbé fait une quête dans la paroisse pour acheter un harmonium, la quête s'est élevée à 233 F, 30 cette somme étant insuffisante, le conseil de fabrique lui prie d'avancer 2,00F.

Discours fait à l'enterrement de sœur EUGENIE

" Le monde rend hommage aux religieuses parce qu'il reconnaît en elles la vivante incarnation du dévouement et du sacrifice. Avant d'être religieuse, la jeune fille est dans le monde, elle entend autour d'elle la voix de l'impureté, du blasphème, du luxe, du plaisir, de la vanité, de l'ambition, comme à ses compagnes les Joies de la maternité lui sourient, mais plus fortes que toutes ses voix une autre voix se fait entendre, c'est celle du sauveur qui lui dit : " Sequere me " laisse le monde et suis-moi. Je te ferai ma fille pauvre, chaste obéissante, tu seras pauvre parce que j'ai été pauvre, vois moi pendant que j'étais sur la terre, je n'avais pas une pierre où poser ma tête et cependant n'est-ce pas moi qui ait donné un gîte aux animaux et, un nid aux petits oiseaux. Regarde-moi sur la Croix, je l'ai pour couvrir ma tête qu'une couronne d'épines, pour ceindre mes reins qu'une ceinture, viens à moi jeune fille, je te ferai pauvre. Je te ferai chaste, tu auras pour époux moi-même, ton divin modèle, et nul autre qu'auras en ton âme la pureté des anges, tu seras une fleur de mon parterre. Tu seras une privilégiée je te confierai des enfants, de nombreux enfants qui appartiendront à d'autres, mais pour eux tu te sacrifieras, tu te dévoueras, tu ne travailleras que pour eux viens, sur-moi, tu seras chaste, viens suis-moi, tu seras obéissante. J'ai dit à mon Père, les holocaustes ne vous sont pas agréables, me voici pour faire votre volonté. J'ai fait la volonté de mon Père jusqu'au sacrifice de la croix, jusqu'à la dernière goutte de mon sang, jusqu'à mon dernier soupir. Et toi, sois obéissante, donne à ta volonté l'obéissance à ma volonté, je t'associerai ma gloire. Le monde n'aura pas entendu ce langage et cependant c'est celui qu'entendent des jeunes filles de 18 à 20 ans et celles abandonnent leur famille, leur avenir, leur goût de plaisir, leur part de vanité, leur part des Joies de la maternité, elles font le sacrifice de leur vie sur l'autel de la pauvreté, de la charité, de l'obéissance, par dévouement pour la cause de la religion pour arriver plus sûrement au ciel. Respect à ces héros, ce sont des âmes de choix quand elles tombent sur la route du devoir, saluons ces obscurs martyrs qui font le bien sans bruit, en répandant sur le monde la surabondance de leurs mérites ".

Suite au décès de sœur Eugénie laïcisation de l'école des filles qui était confiée aux sœurs institutrices de Treignac.

1898

Création d'une recette auxiliaire (Poste)

19 mars : A l'occasion du mariage de Clémentine Orliange, fille du sacristain, la quête s'est élevée à 17 F, 05.

A l'occasion de Pâques, il y a eu 479 communions, 355 femmes et 124 hommes.

29 avril, il y eut à l'occasion de la Première Communion : 11 garçons et 14 filles.

4 mai, M. Sevenier, de Lyon, nous a repris le vieil harmonium, il l'a payé 44 F 50.

La première récolte de la vigne du presbytère a donné 94 l de raisin. Cette vigne est du plant portugais bleu, l'abbé pense la remplacerai par du chasselas, mieux acclimaté au pays : le portugais bleu est bon, mais demande trop de soins, étant sensible au. black-rot et à l'oidium.

22 octobre, L'abbé fait placer dans l'église le tableau (la Charité) après avoir fait courir un léger ruban de peinture sur les nudités de l'enfant qui est au bas du tableau.

Cette année 1898, le printemps a été très pluvieux et nuisible aux biens de la terre, il n'a commencé à faire chaud qu'à la Saint-Jean (24 juin), l'été a été si chaud que le thermomètre est monté à 48 degrés et la chaleur s'est prolongée jusqu'à la Saint-Michel.



Famille Brugère (Eugène, son épouse ses filles Adèle et Julia son fils Joseph , Marie Boudalais Jean Malavialle)

Tous les environs ont eu à souffrir de la grêle pendant de forts orages qui eurent lieu. Saint-Ybard fut préservé de la grêle, mais un coup de foudre a éclaté au Mons et a brûlé une grange chez Dubech. Il y eut abondance de foin, la première qualité ne s'est vendue que 1F 50 les 100 kg, beaucoup de pommes de terre à 4F,50 le sac, les châtaignes furent d'une extrême grosseur et en abondance.

16 novembre, M. Brugère a planté dans le jardin 4 pommiers.



Léon Cazac, Julia, Lucie, Adèle, Joseph.
Eugène, sa mère Anna Gérétié épouse Léonard Brugère Son épouse Marie Butel.

Mlle Mathilde Brugère, sœur Saint-Joseph, a fait don d'une pale.

11 avril : Les recettes se sont élevées à 438F et les dépenses à 429 F, 20 d'où un boni de 8 F, 80.

Le conseil de fabrique a envoyé à M. Vacher une pétition pour lui demander que les autorités civiles et religieuses s'entendent pour la question des fabriques : cette pétition est demeurée sans effet.

9 mai L'abbé fait placer une statue de Saint-Antoine dans l'église. Cette statue avec le socle et le tronc coûte 40 F. Il a fait aussi l'acquisition de 4 grands vases en plâtre sur lesquels Il a passé de l'émail, ils m'ont coûté 20 F.

15 août l'abbé Célérier béni le Christ en staff, qui est en face de la chaire. M. Butel, homme d'une rare piété, beau-père de M. Eugène Brugère, en a fait don. M. E. Brugère a fait don de l'arbre qui a servi à faire la croix.

Mme Malaval, sœur de l'abbé, a donné la satinette rose pour le devant d'autel et les nœuds de ruban rose ont est orné le devant d'autel en tulle.

l'abbé Célérier fait faire un tabernacle pour l'autel de Saint-Roch. Mlles Adèle Brugère et Hélène Malaval ont fait les dessins, cette dernière a dessiné l'agneau.

Inventaire fait le 19 octobre 1899

Au Presbytère : Les archives de la paroisse : actes de baptême, décès, mariages, comptes de la fabrique, budgets Un Christ en porcelaine de Sèvres, une vierge en porcelaine de Sèvres (dons de M. Brunet).

Au Jardin : un bac, une pompe, un puits fait à mes frais.

A L'église : à la tribune : un vitrail en verre, 3 bancs de vieilles boiseries.

Au Clocher : deux échelles, une grande cloche avec l'inscription : J'ai été bénite l'an 1850 par M. Bardon, curé, Léonard Brugère, maire. Ad majorem dei gloriam. Parrain, Charles Dufaure de la Freynie, marraine : Anna Brugère née Gérétié.

Une petite cloche avec inscription : J'ai été bénite par M. Romanet, curé de Saint-Ybard, en 1830. Parrain: François Léonard Brugère. Marraine: Jeanne Gauthier.

Le jour du baptême, le parrain s'avisait de sonner la cloche à cœur Joie ; M. le curé lui tira fortement les oreilles.

A l'église : un grand bénitier en pierre, un petit bénitier en pierre, 47 chaises appartenant à la fabrique.

Fonds baptismaux avec piscine et 2 boîtes d'huiles saintes en argent, 14 tableaux stations du chemin de croix, 1 grand tableau représentant la Charité, 1 grand tableau (l'Assomption de la Sainte Vierge) 1 statue de Saint-Antoine avec socle et tronc, au milieu de la nef un lustre en cuivre.

Chapelle de la Sainte Vierge : un autel en bois, 1 dessus d'autel, un devant d'autel, statue dorée en bois de la Sainte Vierge, 6 vases, 4 chandeliers argentés, 4 souches, 2 chandeliers en verre, 2 bouquets, un confessionnal, 1 lustre, une lampe en cuivre, 1 vitrail représentant la Sainte Vierge, don de : M. de Mercy, un tableau où sont inscrits les noms d'une ancienne confrérie du Saint Rosaire.

Chapelle de Saint-Joseph : un autel en bois, 1 dessus d'autel, un devant d'autel, une statue (en bois doré) de Saint-Joseph, 4 chandeliers argentés, 4 souches, 5 vases, 2 bouquets, 2 chandeliers en verre sur le confessionnal, une caisse où sont 2 bannières et le dais avec leurs accessoires, un vitrail représentant Saint Joseph, don de Madame de Beauvoir, un grand chandelier en bois avec un dessus en fer blanc, porte bougies, un tableau de la sainte Face de N.-S., un lustre-lampe, dans le confessionnal, 4 vases, 14 bouquets.

De chaque côté de la nef, la chaire, un Christ en staff don de M. Butel, 11 grands bancs, 9 petits bancs, 2 petits bancs qui servent aux petits enterrements. Sous la chaire : 4 chandeliers en fer, une banquette porte-croix, 6 grands chandeliers en bois.

Dans le chœur, une table de communion en fer, un harmonium payé 400F à M. Gueniffey, non compris le port, une housse, une banquette, 3 stalles, 5 banquettes, 6 bancs, 4 petits bancs, 1 vitrail représentant Saint-Ybard, don de Mme de Beauvoir, 1 vitrail du Bon Pasteur.

Un grand autel avec colonnes et tabernacles dorés, statue de Saint Roch un vase, 2 chandeliers de fer, 1 dessus d'autel, un devant d'autel, 1 nappe, 2 nappes, pierre sacrée, il y a une pierre sacrée à chacun des autels, 6 chandeliers argentés dont deux donnés par M. Bruyère, 6 souches, 4 grands vases en plâtre émaillé, 2 vases, un conopée, une croix de tabernacle, 1 tableau représentant la mort de N.-S., mauvais chandeliers, 1 statue de St Martin, 1 vase, 2 chandeliers en fer, 2 crédences, 2 barrettes,

1 plateau, 1 manuterge, 1 allumoire-éteignoir, 1 porte missel, 1 petit missel, un missel des morts, 1 mauvais voile humoral, une croix d'offrande, un grand graduel, un grand antiphonaire, 2 tableaux de prière, 1 clochette, un mauvais drap mortuaire, un encensoir, une navette, 2 graduels, 1 antiphonaire, 1 processional. Dans le tabernacle : un custode en argent doré avec voile. 1 lunette d'ostensoir en argent doré.

A la Sacristie : un plumeau, une croix de procession argentée, 1 croix en mauvais état, 1 pupitre, un chandelier pascal, un porte voile du Saint Sacrement, un amict, 2 aubes, 3 cordons, un surplis, une chape blanche, 1 chapenoire, 4 étoles, 8 surplus d'enfants de chœur, un prie-Dieu, une grille, un fauteuil, une fontaine lavabo, 2 caisses contenant une exposition du Saint Sacrement, 6 bouquets dont 4 dorés, 8 pales, un encrier, un porte-plume ; dans le tiroir de gauche ; 12 bobèches, cierges de la fabrique. Dans les vitrines : une bourse avec un corporal, 1 barrette, un vieux calice avec patène, une pâle, un calice argent doré avec patène, don de M. Butel, 1 reliquaire de Saint-Roch don de sœur Saint Joseph, sœur de M. Brugère, 1 ostensor, 6 beaux vases, don de Mme Brugère, collection de la semaine religieuse depuis l'année 1897, mandements, lettres pastorales, circulaires, vieux livres de chant, collection d'Ordos, 14 devant d'autel, 9 nappes dont 2 mauvaises, 2 dessus de crécelle, 4 nappes de communion et l'étoffe qui recouvre le linge, 2 conopées, 2 transparents de devant d'autel.

Vitrine de gauche : crèche, 4 chandeliers en verre, 2 petits bouquets, 12 bouquets aubépine, 4 bouquets.

Compartiment de gauche de l'armoire : 6 surplis, 1 surplis sans manche, 4 surplis d'enfant de chœur, 5 aubes, une robe pour baptême, 1 voile d'exposition, 1 conopée en drap d'or, mauvaises tentures noires, canon d'autel, conopée violet, 1 voile humoral, 1 chape drap d'or, 1 chape noire, 4 soutanes rouges.

Compartiment de droite : Ornaments : 5 blancs. Sur la grande armoire : une croix, une clochette, une clef de tabernacle, un porte épingle, 1 tableau tarif. Sur l'armoire, derrière la porte, un bénitier avec goupillon, 1 tronc pour les âmes.

Sur le petit meuble de l'armoire : un cierge pascal, 1 chandelier à 3 branches.

Dans le petit meuble sur l'armoire : un grand coupe hosties, une vieille boîte en étain renfermant d'anciennes boîtes des saintes huiles, une boîte d'encens, un livre quinzaine de Pâques, noté un graduel, un litre de vin de messe.

Sur l'armoire : 4 livres en mauvais état pour les enfants de chœur, 1 rituel, 1 antiphonaire, 1 processional, 1 sac pour la visite des malades. Ce sac renferme : un surplis sans manche, 1 rituel, 1 étole, 1 porte dieu, 1 boîte d'huile des infirmes, une petite custode en argent, un purificateur, une clochette.

Dans le tiroir de droite de la grande armoire : 1 boîte à hosties en fer blanc, 1 livre d'office des morts, 1 boîte en carton renfermant la clef du tronc de Saint-Antoine, la clef de l'harmonium et un petit coupe hosties, 1 bourse à quêter, 10 manuterges, 17 corporaux, 43 purificateurs, 15 amicts, les registres paroissiaux de l'année, 1 coutumier, une collection du Rosier de Marie : Ornaments : 3 noirs, 1 vert, 3 rouges, 1 violet, 1 étole blanche et violette, 1 superbe étole en tapisserie, don de sœur Joseph, supérieure des clarisses de Limoges, une bourse contenant 3 corporaux.

Dans l'armoire, derrière la porte : 4 bouquets, 2 chandeliers en porcelaine, un en verre, 20 vases en mauvais état, cache-pot, guirlande en papier

1^o avril, le conseil de fabrique autorise Julien Orliange à prendre de l'eau dans le puits du presbytère par le moyen de tuyaux et d'une pompe installée dans sa cour.

22 avril : V. a fait signer une plainte contre M. Brugère, le sacristain et l'abbé Célérier.

Voici les termes de la plainte qui concerne l'abbé Célérier : " M. Celerier, curé de la paroisse de Saint-Ybard a établi un puits près du presbytère, ce qui a certainement, par cette captation, atteint la source de la fontaine publique qui ne monte plus comme autrefois. Il a voulu en profiter pour son usage personnel au détriment des habitants, d'où il résulte que la fontaine publique est presque à sec ; demande à exercer contre eux des poursuites et toute action devant les tribunaux " .

D'où il résulte un coup d'épée dans l'eau :

1^o) parce que l'abbé Célérier n'a pas le pouvoir de faire monter l'eau.

2^o) parce que l'abbé Célérier a le droit de donner une plus-value au terrain dont il est usufruitier.

3^o) alors même qu'il aurait coupé la source de la fontaine quand l'eau aurait atteint son niveau dans mon puits l'eau serait revenue à la fontaine.

Mais le parti pris ne raisonne pas. Résultat final : quand les tuyaux usés furent remplacés par des neufs, la fontaine du bourg a donné en aussi grande abondance que jamais.

27 mai : François Sageaux, démissionnaire, est remplacé par Chassaing Laurent, au conseil de fabrique.

19 avril : La quête à l'occasion du mariage d'Angèle Vacherie a produit 14 F, 35

Le produit de la quête faite à l'occasion de la confirmation, le 6 octobre, s'est élevé à 43 F, 90.

L'été a été très chaud : le 16 juillet il y a eu 37 degrés. Un savant, M. Renou fit remarquer que les hivers rigoureux reviennent par groupes de 5 ou 6 tous les 41 ans, les groupes d'été très chauds suivent cette même période.

Nous avons eu la pluie jusqu'au 16 juin ce jour-là. Nous sommes montés à Saint-Roch demander le beau temps, en redescendant, nous avons presque l'onglée, c'est-à-dire un froid excessif aux doigts.

Le beau temps a commence le 17 Juin.